



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six,  
Le 5 février à dix-neuf heures,

Le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle d'honneur de la mairie de Morteau, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Date de convocation : 29/01/2026

Date d'affichage : 29/01/2026

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 16
- votants : 19

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 20
- procurations : 7
- **nombre total de voix exprimées : 27**

#### Etaient présents :

Cédric BÔLE, Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Bernard JACQUET, Denis LEROUX, Roland MARTIN, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Stéphanie PARSY, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMAIN.

#### Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Pascal GODIN, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Christian MOREL.

#### Etaient absents :

Léon BONVALOT, Jean-Noël CUENOT, Francine MISERE, Daniel PRIEUR, Amandine RAPENNE, Elisabeth REDOUTEY, Christelle VUILLEMIN.

#### Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,  
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,  
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT.

**Objet : DE2026-03 : Contribution à la stratégie nationale des aires protégées 2030**

## Contexte de l'action

- La stratégie nationale pour les aires protégées présente des ambitions et un programme d'actions à l'horizon 2030, unifiés pour la première fois pour l'ensemble des aires protégées et du patrimoine naturel terrestre et marin, en métropole ou dans les territoires d'outre-mer. Cette stratégie vise notamment à couvrir au moins 30 % du territoire national terrestre (métropole et outre-mer) et des eaux marines sous juridiction ou souveraineté par des aires protégées et 10 % sous protection forte.

## Objectifs de l'action

Développer un réseau d'aires protégées résilient aux changements globaux ;  
Accompagner la mise en œuvre d'une gestion efficace et adaptée du réseau d'aires protégées ;  
Conforter l'intégration du réseau d'aires protégées dans les territoires ;  
Un réseau pérenne d'aires protégées ;  
Accompagner des activités durables au sein du réseau d'aires protégées ;  
Renforcer la coopération à l'international pour enrayer l'érosion de la biodiversité ;  
Conforter le rôle des aires protégées dans la connaissance de la biodiversité.

## Descriptif de l'action

En collaboration étroite avec l'Etat et les autres instances institutionnelles et partenaires, dans le cadre des études préalables au classement potentiel de certains sites, l'action consistera à :

- Accompagner les communes, les propriétaires privés, et autres acteurs locaux, dans la mise en place de Zone de Protection Forte (Natura 2000, RNR, APB, APHN, BRE, ORE, etc..).
- Travailler à la rédaction du cahier des charges pour le recrutement de bureaux d'études afin de mener des expertises faune, flore et habitats naturels.
- Poursuivre une animation foncière et des expertises faunistiques sur le territoire du PNR et notamment sur le Doubs Franco-Suisse
- Initier une démarche d'animation foncière, en vue de classement en Zone de Protection Forte, sur de nouveaux sites orphelins de gestion et biens sans maître identifiés comme prioritaire par la Région et la DREAL, et en concertation avec les structures gestionnaires sur le territoire : EPAGE DD, EPAGE HDHL et CEN FC ainsi que le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles
- Rendu auprès du service biodiversité de la Région, des services de l'Etat et du PNR du Doubs Horloger et des partenaires concernés en décembre 2026.

## Liste des sites suivis :

- Doubs franco-suisse : recrutement de bureaux d'études pour mener les études naturalistes et cartographie des habitats + animation foncière auprès du CRPF, de l'ONF et des barragistes
- Ravin de la Cendré
- APB "Corniches Calcaires Du Département Du Doubs"
- Tufière du moulin de Vermondans
- Grotte Sainte-Catherine.

**Budget**· **Dépenses**

Dépenses de fonctionnement		Fonds Vert		Total	
Poste de dépense	Cout	%	€	%	€
Recrutement agent pour animation foncière et suivis sites à enjeux SNAP	36 909,26	100	36 909,26	100	36 909,26
<b>Total</b>	<b>36 909,26</b>	<b>100</b>	<b>36 909,26</b>	<b>100</b>	<b>36 909,26</b>

Dépenses de matériel		Fonds Vert		Total	
Poste de dépense	Cout	%	€	%	€
Jumelles Kite Falco 10x42	450	100	450	100	450
Filet à papillons	60	100	60	100	60

Cahier d'identification des libellules de France, Belgique, Luxembourg et Suisse (3ème édition)	35	100	35	100	35
Guide Delachaux des traces d'animaux	35	100	35	100	35
Faune forestière française - Tome 1 : Mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens	55	100	55	100	55
<b>Total</b>	<b>635</b>	<b>100</b>	<b>635</b>	<b>100</b>	<b>635</b>

· **Recettes**

Nom	%	Montant (HT)	Montant (TTC)
Fonds vert	100	-	36 909,26
Fonds vert	100	-	635

**Total sollicité Fonds Vert = 37 544,26 €**

Après en avoir délibéré, le bureau décide :

- D'autoriser le président à engager l'action, solliciter les crédits et passer les marchés.

**Approbation à l'unanimité.**

<b>Nombre de voix : 27</b>	<b>Exprimés (en voix) : 27</b>
- pour : 27	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,  
le Président  
Denis LEROUX



Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le



ID : 025-200096295-20260205-DE2026\_03-DE